



TROPHEES RSE PACA 2016

Questionnaire / - 10 salariés



Questionnaire : mode d'emploi

UN QUESTIONNAIRE TRES SIMPLE A REMPLIR !

Le questionnaire aborde 4 grandes thématiques de la RSE : l'environnemental, le social, le sociétal et la gouvernance.

Vous devez répondre à 22 questions ; pour chacune d'elle des niveaux de maturité sont proposés. Nous vous demandons simplement de cocher le niveau de maturité auquel vous pensez appartenir et de le prouver.

Pour le prouver, des modes de preuves sont proposés ; ces modes de preuves sont proposés à titre d'exemples et ont pour but de guider le candidat dans sa réponse au questionnaire; A vous de choisir votre mode de preuve : soit dans les documents proposés et/ou avec d'autres documents que vous jugerez utile.

Vous pourrez également, si vous le souhaitez, renseigner une ou plusieurs « fiche initiative ». Les fiches initiatives vous permettent de compléter ou d'illustrer les commentaires et les réponses aux questions. Elles permettent de décrire vos actions plus en détails (objectifs poursuivis par l'action, description détaillée de l'action...).

Attention toutefois, les fiches initiatives ne sont pas systématiquement obligatoires et ne sont pas non plus admises comme mode de preuve puisqu'elles viennent simplement compléter votre réponse et structurer davantage les commentaires éventuels

Vous pouvez remplir autant de fiche initiative que vous le souhaitez (le modèle de fiche initiative est téléchargeable sur la plateforme).

N'oubliez pas que ce Trophée est une compétition, libre à vous de choisir tous les documents, et autres annexes qui pourraient ajouter une plus-value à votre dossier et vous permettre de vous différencier !

Enfin, si vous avez des représentants du personnel ou des délégués syndicaux, il est recommandé de leur faire signer la fiche d'informations complémentaires (téléchargeable sur la plateforme en ligne).

Pour faciliter les démarches, le questionnaire est à remplir en ligne sur une plateforme à partir de laquelle vous pourrez répondre aux questions et y déposer tous vos documents (document de preuves, fiches initiatives...); bien entendu, vous pouvez sortir et revenir sur cette plateforme autant de fois que vous le souhaitez; il suffit d'enregistrer vos données à chaque fois.

Si vous rencontrez le moindre problème technique sur la plateforme, n'hésitez pas à nous le faire savoir par mail à l'adresse suivante : sicilia@nordsud-conseil.fr.

A savoir :

> Si votre entreprise est une délégation régionale, il sera surtout apprécié et évalué la démarche RSE de l'entreprise et les solutions mise en place en région et non la politique RSE nationale appliquée en région.

Trophées RSE PACA (moins de 10 salariés)
Trophées RSE PACA (moins de 10 salariés)

> Si vous êtes une entreprise engagées dans le [Parcours Performant et Responsable](#) en PACA, vous pouvez bénéficier d'un accompagnement pour la construction de votre dossier de candidatures aux Trophées RSE PACA.

Voici les 4 grands thèmes et les 20 questions du questionnaire :

Social	Q1 – Prévention des risques professionnels Q2 – Gestion de la santé et de la sécurité au travail (SST) Q3 – Gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (GPEC) Q4 – Formation et développement des compétences Q5 – Lutte contre les discriminations et promotion de l'égalité des chances Q6 – Promotion de l'égalité professionnelle Femmes-Hommes Q7 – Insertion professionnelle et handicap Q8 – Relations sociales et dialogue social Q9 – Equilibre entre vie privée et vie professionnelle
Environnement	Q10 – Management de l'environnement Q10 – Gestion et traitement des rejets Q11 – Gestion des ressources énergétiques Q12 – Gestion des prélèvements d'eau Q13 – Politique de transport et gestion de la mobilité Q14 – Interaction avec la biodiversité
Sociétal	Q15 – Intégration dans les territoires Q16 – Veille et conformité réglementaire Q17 – Qualité des produits et services Q18 – Politique achat et choix des partenaires commerciaux
Gouv.	Q19 – Gouvernance, dialogue avec les parties prenantes de l'organisation Q20 – Pilotage et management Q22 – Avantages des salariés

Ci-après, le détail, par question, des niveaux de maturité sur lesquels il vous est demandé de vous positionner.

Bonne chance !

QUESTION N°1 : Prévention des risques professionnels

Réponses :

- L'entreprise n'a pas rédigé ou est en cours de rédaction de son document unique. L'entreprise n'a pas identifié les dangers ni les principaux risques pour la sécurité et la santé des salariés.*
- L'entreprise a un document unique qui décrit quelques actions de prévention mais celui-ci n'est pas actualisé chaque année et reste peu ou mal connu du personnel.*

Modes de preuve :

Document unique indiquant l'évaluation des risques professionnelles et les actions mises en place

Votre document supplémentaire (facultatif)

Votre document supplémentaire 2 (facultatif)

Votre document supplémentaire 3 (facultatif)

- L'entreprise a identifié les dangers et hiérarchisé les principaux risques pour la sécurité et la santé des salariés.*

Modes de preuve :

Document Unique comportant l'évaluation des risques aux postes de travail

Plan de prévention annuel

Votre document supplémentaire (facultatif)

Votre document supplémentaire 2 (facultatif)

Votre document supplémentaire 3 (facultatif)

- L'entreprise actualise son document unique et tient à jour un tableau de bord (fichier Excel) visant à surveiller, à évaluer et à consigner régulièrement les mesures de sécurité et de protection de la santé.*

Modes de preuve :

Document unique actualisé

Tableau de bord d'évaluation des dangers, des risques et des actions engagées et envisagées pour la prévention

Votre document supplémentaire (facultatif)

Votre document supplémentaire 2 (facultatif)

Votre document supplémentaire 3 (facultatif)

- L'entreprise a intégré dans son Document Unique les risques à effets différés (troubles musculo-squelettiques (TMS), risques cancérigènes, mutagènes et reprotoxiques (CMR), risques psychosociaux (RPS), pénibilité au travail,...).*

Modes de preuve :

Document unique actualisé

Plan de prévention annuel

Fiche de poste

Exemple de programme d'innovation participative en matière de sécurité et de conditions de travail

Trophées RSE PACA (moins de 10 salariés)
Trophées RSE PACA (moins de 10 salariés)

Copie ou descriptif des accords formalisés avec le personnel, ses représentants ou les syndicats

Votre document supplémentaire (facultatif)

Votre document supplémentaire 2 (facultatif)

Votre document supplémentaire 3 (facultatif)

- *L'entreprise a une stratégie de prévention visible communiquée à tous les salariés.*

Modes de preuve :

Plan de prévention annuel

Votre document supplémentaire (facultatif)

Votre document supplémentaire 2 (facultatif)

Votre document supplémentaire 3 (facultatif)

QUESTION N°2 : Gestion de la santé et de la sécurité au travail (SST)

Réponses :

- L'entreprise n'a pas formalisée de démarche en matière de santé et de sécurité*
- L'entreprise a formalisée le lancement d'une démarche de gestion de la santé et sécurité au travail.*

Modes de preuve :

Politique santé/sécurité
Votre document supplémentaire (facultatif)
Votre document supplémentaire 2 (facultatif)
Votre document supplémentaire 3 (facultatif)

- L'entreprise a réalisé un examen initial de la situation de l'entreprise au regard de ses principales exigences légales et de ses risques et dangers.*

Modes de preuve :

Diagnostic initial et schéma organisationnel
Votre document supplémentaire (facultatif)
Votre document supplémentaire 2 (facultatif)
Votre document supplémentaire 3 (facultatif)

- L'entreprise a défini un plan d'action visant une amélioration continue des résultats en matière de santé et sécurité au travail.*

Modes de preuve :

Exemple de plan d'action
Votre document supplémentaire (facultatif)
Votre document supplémentaire 2 (facultatif)
Votre document supplémentaire 3 (facultatif)

- Un programme santé & sécurité au travail a été élaboré.*

Modes de preuve :

Politique santé/sécurité
Descriptif de la démarche de gestion de la santé et sécurité au travail
Votre document supplémentaire (facultatif)
Votre document supplémentaire 2 (facultatif)
Votre document supplémentaire 3 (facultatif)

- L'entreprise a défini l'ensemble des règles et consignes nécessaires à la maîtrise des risques, complète le dispositif d'information et de formation et définit les moyens de prévention et d'intervention pour répondre aux situations d'urgence.*

Modes de preuve :

Exemple de plan d'action
Votre document supplémentaire (facultatif)
Votre document supplémentaire 2 (facultatif)

Trophées RSE PACA (moins de 10 salariés)
Trophées RSE PACA (moins de 10 salariés)

Votre document supplémentaire 3 (facultatif)

- *L'entreprise a construit une politique santé sécurité, structurée, pérenne et conforme aux exigences des référentiels nationaux et internationaux (OHSAS 18001, ILO-OSH 2001, MASE ou équivalent).*

Modes de preuve :

Politique santé/sécurité

Copie des certifications ou autres référentiels obtenus (SME, OHSAS 18001, SA8000...)

Votre document supplémentaire (facultatif)

Votre document supplémentaire 2 (facultatif)

Votre document supplémentaire 3 (facultatif)

- *L'entreprise définit les responsabilités, organise la consultation des personnels et la communication en matière de santé et sécurité.*

Modes de preuve :

Exemple d'action de communication

Votre document supplémentaire (facultatif)

Votre document supplémentaire 2 (facultatif)

Votre document supplémentaire 3 (facultatif)

QUESTION N°3 : Gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (GPEC)

Réponses :

- L'entreprise n'a pas formalisé de politique de gestion des ressources humaines. Elle n'a pas établi de projet d'entreprise sur ce sujet.*
- L'entreprise réalise quelques actions d'identification des emplois, identification des compétences des collaborateurs et analyse des compétences de l'équipe.*

Modes de preuve :

Exemple de plan d'action

Objectifs du plan de recrutement

Votre document supplémentaire (facultatif)

Votre document supplémentaire 2 (facultatif)

Votre document supplémentaire 3 (facultatif)

- L'entreprise tient à jour une analyse quantitative des ressources par emplois types et familles professionnelles.*

Modes de preuve :

Analyse quantitative des ressources de l'entreprise

Votre document supplémentaire (facultatif)

Votre document supplémentaire 2 (facultatif)

Votre document supplémentaire 3 (facultatif)

- L'entreprise a élaboré une carte des emplois et des compétences requises qui regroupe les emplois repères et familles professionnelles.*

Modes de preuve :

Carte des emplois et des compétences de l'entreprise

Objectifs du plan de recrutement

Votre document supplémentaire (facultatif)

Votre document supplémentaire 2 (facultatif)

Votre document supplémentaire 3 (facultatif)

- L'entreprise a déployé des actions pour palier aux écarts entre les besoins et les ressources.*

Modes de preuve :

Exemple de plan d'action

Votre document supplémentaire (facultatif)

Votre document supplémentaire 2 (facultatif)

Votre document supplémentaire 3 (facultatif)

- L'entreprise a déployé des actions de développement des compétences pour développer les compétences de ses salariés (formation présentielle, e-learning, classe virtuelle, coaching, tutorat, etc.). Ce plan individuel de développement des compétences décline la liste des compétences à développer pour chaque salarié sur*

Trophées RSE PACA (moins de 10 salariés)
Trophées RSE PACA (moins de 10 salariés)

les 3 prochaines années.

Modes de preuve :

Exemple de plan d'action

Votre document supplémentaire (facultatif)

Votre document supplémentaire 2 (facultatif)

Votre document supplémentaire 3 (facultatif)

QUESTION N°4 : Formation et développement des compétences

Réponses :

- L'entreprise ne respecte pas son obligation légale et ne programme pas d'action de formation.*
- Les salariés bénéficient tous les deux ans d'un entretien professionnel avec l'employeur consacré à ses perspectives d'évolution professionnelle, notamment en termes de qualifications et d'emploi. Cet entretien ne porte pas sur l'évaluation du travail du salarié.*

Modes de preuve :

Copie du plan de formation

Exemple de fiche individuelle de relevé de besoins et d'envie de formation

Votre document supplémentaire (facultatif)

Votre document supplémentaire 2 (facultatif)

Votre document supplémentaire 3 (facultatif)

- L'entreprise a mis en place des programmes de formation professionnelle conformes aux dispositions relatives à la formation professionnelle continue données par l'article L. 6313-1 du Code du travail. Ce programme précise les moyens pédagogiques et d'encadrement mis en œuvre, ainsi que le dispositif retenu pour suivre son exécution et en apprécier les résultats.*

Modes de preuve :

Copie du plan de formation

Tableaux de bord et leurs indicateurs de contrôle de réalisation du plan de formation

Votre document supplémentaire (facultatif)

Votre document supplémentaire 2 (facultatif)

Votre document supplémentaire 3 (facultatif)

- L'entreprise fait appel à des programmes structurés et externalisés de formation continue.*

Modes de preuve :

Copie du plan de formation

Tableaux de bord et leurs indicateurs de contrôle de réalisation du plan de formation

Budget consacré (exprimé en % de la masse salariale)

Votre document supplémentaire (facultatif)

Votre document supplémentaire 2 (facultatif)

Votre document supplémentaire 3 (facultatif)

- L'entreprise a un plan de formation pluri-annuel articulé avec une réflexion sur l'évolution des métiers et des compétences, des parcours professionnels qualifiants....*

Modes de preuve :

Copie du plan de formation

Tableaux de bord et leurs indicateurs de contrôle de réalisation du plan de formation

Description du mode d'implication des différents acteurs concernés : direction, direction des ressources humaines, responsables de service ou de projets, salariés et partenaires sociaux...

Exemple de fiche individuelle de relevé de besoins et d'envie de

Trophées RSE PACA (moins de 10 salariés)

formation

Votre document supplémentaire (facultatif)

Votre document supplémentaire 2 (facultatif)

Votre document supplémentaire 3 (facultatif)

QUESTION N°5 : Lutte contre les discriminations et promotion de l'égalité des chances

Réponses :

- L'entreprise n'est pas impliquée dans des actions visant à promouvoir la diversité, la non-discrimination et l'égalité des chances*
- Le dirigeant s'investit personnellement dans la promotion de l'égalité des chances.*

Modes de preuve :

Attestation sur l'honneur de promotion de l'égalité des chances.

Votre document supplémentaire (facultatif)

Votre document supplémentaire 2 (facultatif)

Votre document supplémentaire 3 (facultatif)

- Les responsables de recrutement ainsi que le personnel encadrant déclinent au niveau opérationnel les engagements pris par le dirigeant.*

Modes de preuve :

Exemple de mise en application des engagements pris par le dirigeant

Votre document supplémentaire (facultatif)

Votre document supplémentaire 2 (facultatif)

Votre document supplémentaire 3 (facultatif)

- Le personnel encadrant est sensibilisé ou formé pour une gestion des ressources humaines garante de la non-discrimination et promouvant l'égalité.*

Modes de preuve :

Dispositions du règlement intérieur

Votre document supplémentaire (facultatif)

Votre document supplémentaire 2 (facultatif)

Votre document supplémentaire 3 (facultatif)

- L'entreprise a mis en place des outils permettant d'avoir une connaissance de la situation par typologie de salariés : femmes, personnes handicapées, seniors, etc.*

Modes de preuve :

Exemple d'outil d'analyse typologique du personnel

Grille et salaires minimum des conventions collectives

Votre document supplémentaire (facultatif)

Votre document supplémentaire 2 (facultatif)

Votre document supplémentaire 3 (facultatif)

- L'entreprise suit l'évolution de différents indicateurs tels qu'une grille des salaires, des critères d'attribution et de répartition des primes, du paiement des heures supplémentaires, etc.).*

Modes de preuve :

Grille et salaires minimum des conventions collectives

Votre document supplémentaire (facultatif)

Votre document supplémentaire 2 (facultatif)

Votre document supplémentaire 3 (facultatif)

Trophées RSE PACA (moins de 10 salariés)

- *L'entreprise communique son engagement en faveur de la non-discrimination et de la diversité auprès de tous ses collaborateurs.*

Modes de preuve :

Exemple d'action de communication

Copie de la (des) charte(s) signée(s) par l'entreprise

Votre document supplémentaire (facultatif)

Votre document supplémentaire 2 (facultatif)

Votre document supplémentaire 3 (facultatif)

- *L'entreprise a signé une charte ou un code de bonne conduite sur ce domaine et/ou participe à des campagnes de sensibilisation sur ces enjeux.*

Modes de preuve :

Copie de la (des) charte(s) signée(s) par l'entreprise

Exemple d'action de communication

Descriptif des actions menées par la direction pour lutter contre la discrimination à toutes les étapes de la gestion des RH

Votre document supplémentaire (facultatif)

Votre document supplémentaire 2 (facultatif)

Votre document supplémentaire 3 (facultatif)

QUESTION N°6 : Promotion de l'égalité professionnelle femmes-hommes

Réponses :

- L'entreprise n'est pas impliquée dans des actions visant à promouvoir l'égalité professionnelle*
- Le dirigeant s'investit personnellement dans la promotion de l'égalité professionnelle femmes-hommes et a mis en place des actions concrètes pour informer, sensibiliser et faire évoluer les représentations tel que la lutte contre les stéréotypes.*

Modes de preuve :

Exemple d'action de communication

Votre document supplémentaire (facultatif)

Votre document supplémentaire 2 (facultatif)

Votre document supplémentaire 3 (facultatif)

- L'entreprise a établi des statistiques par sexe, sur le suivi du plan de formation de l'entreprise chaque année.*

Modes de preuve :

Répartition des employés par sexe, tranche d'âge, appartenance à une minorité et autres indicateurs de diversité

Copie du plan de formation

Votre document supplémentaire (facultatif)

Votre document supplémentaire 2 (facultatif)

Votre document supplémentaire 3 (facultatif)

- L'entreprise favorise l'accès à tous les postes de travail aux salariés des deux sexes pour les rendre plus attractifs pour les femmes tout en les améliorant pour les hommes.*

Modes de preuve :

Le rapport de situation comparée

Le plan d'action intégrant la prise en compte de l'égalité professionnelle dans les relations sociales, l'information et la culture de l'organisme

Le plan d'action intégrant l'égalité par la prise en compte de la parentalité dans le cadre professionnel

Votre document supplémentaire (facultatif)

Votre document supplémentaire 2 (facultatif)

Votre document supplémentaire 3 (facultatif)

- L'entreprise vise également l'égalité entre les taux de promotion des femmes et ceux des hommes et attire l'attention sur les écarts existants entre les femmes et les hommes pour chaque catégorie socio-professionnelle représentée dans l'entreprise.*

Modes de preuve :

Le rapport de situation comparée

L'accord spécifique à l'égalité professionnelle

Le plan d'action intégrant la prise en compte de l'égalité professionnelle dans les relations sociales, l'information et la culture de l'organisme

Trophées RSE PACA (moins de 10 salariés)

Le plan d'action intégrant l'égalité dans la gestion des ressources humaines et le management

Le plan d'action intégrant l'égalité par la prise en compte de la parentalité dans le cadre professionnel

Votre document supplémentaire (facultatif)

Votre document supplémentaire 2 (facultatif)

Votre document supplémentaire 3 (facultatif)

- *L'entreprise a obtenu le label Egalité femmes-hommes et/ou a mis en place des actions à moyen et long terme pour féminiser ses instances de gouvernance. Elle met en place des actions innovantes.*

Modes de preuve :

Certificat de labellisation

Exemple de plan d'action

Le plan d'action intégrant l'égalité par la prise en compte de la parentalité dans le cadre professionnel

Description des initiatives mises en place visant à mener des actions de communication externe en cohérence avec la stratégie mise en œuvre pour promouvoir l'égalité et la mixité

Description des initiatives mises en place visant à mettre en place un parrainage/tutorat qui favorise la mixité à tous les niveaux hiérarchiques

Votre document supplémentaire (facultatif)

Votre document supplémentaire 2 (facultatif)

Votre document supplémentaire 3 (facultatif)

QUESTION N°7 : Insertion professionnelle et handicap

Réponses :

- L'entreprise n'est pas impliquée dans des actions favorisant l'insertion professionnelle de personnes handicapées ou de personnes éloignées de l'emploi*
- L'entreprise conduit des actions contributives à l'accès à l'emploi de personnes éloignées de l'emploi ou de jeunes sans qualifications (parrainages, informations métiers, simulation d'entretiens d'embauche...).*

Modes de preuve :

Descriptif des actions d'insertion professionnelle

Descriptif du plan d'action seniors

Nombre de personnes sous contrat de professionnalisation

Nombre de personnes de plus de 55 ans

Votre document supplémentaire (facultatif)

Votre document supplémentaire 2 (facultatif)

Votre document supplémentaire 3 (facultatif)

- L'entreprise développe des relations commerciales avec des structures engagées dans l'insertion, participe à des forums de recrutement et/ou finance des organismes de formation ou d'aide à l'insertion.*

Modes de preuve :

Descriptif des actions d'insertion professionnelle

Descriptif du plan d'action seniors

Nombre de personnes sous contrat de professionnalisation

Nombre de personnes de plus de 55 ans

Votre document supplémentaire (facultatif)

Votre document supplémentaire 2 (facultatif)

Votre document supplémentaire 3 (facultatif)

- L'entreprise conduit des actions contributives au maintien des seniors en activité.*

Modes de preuve :

Descriptif du plan d'action seniors

Nombre de personnes de plus de 55 ans

Votre document supplémentaire (facultatif)

Votre document supplémentaire 2 (facultatif)

Votre document supplémentaire 3 (facultatif)

- L'entreprise collabore activement avec le service public de l'emploi et les partenaires sociaux.*

Modes de preuve :

Copie de l'accord d'entreprise

Descriptif du projet social de l'entreprise

Pour les entreprises du secteur adapté, agrément du ministère de l'emploi

Votre document supplémentaire (facultatif)

Votre document supplémentaire 2 (facultatif)

Votre document supplémentaire 3 (facultatif)

QUESTION N°8 : Relations sociales et dialogue social Trophées RSE PACA (moins de 10 salariés)

Réponses :

- L'entreprise a moins de 10 salariés et n'est pas concernée par l'obligation de mise en place des instances représentatives du personnel*

Modes de preuve :

Document attestant de l'effectif de l'entreprise
Votre document supplémentaire (facultatif)
Votre document supplémentaire 2 (facultatif)
Votre document supplémentaire 3 (facultatif)

- L'entreprise ne respecte pas ses obligations en termes de représentation obligatoire. Il n'y a pas de délégués du personnel (DP).*

- L'entreprise a nommé 1 titulaire et 1 suppléant comme délégués du personnel conformément au code du travail, art. R. 2314-1. Il y a quelques réunions des salariés par an pour présenter à la direction toutes les réclamations individuelles ou collectives relatives aux salaires, à l'application du code du travail et des autres dispositions légales concernant la protection sociale, la santé et la sécurité, ainsi que des conventions et accords applicables dans l'entreprise.*

Modes de preuve :

Compte rendu de réunions de dialogue social
Votre document supplémentaire (facultatif)
Votre document supplémentaire 2 (facultatif)
Votre document supplémentaire 3 (facultatif)

- L'entreprise a une pratique régulière de consultation des délégués du personnel, le dialogue social est constructif. Il y a des échanges sur les seniors, la GPEC, la sécurité... Les réunions de salariés sont régulières.*

Modes de preuve :

Description des outils de dialogue avec les instances représentatives du personnel
Compte rendu de réunions de dialogue social. *Merci de joindre des éléments de preuves de ce dialogue (Ordre du jour des réunions, comptes rendus de réunions, émargement pour la participation aux réunions, nombre d'etc.)*
Votre document supplémentaire (facultatif)
Votre document supplémentaire 2 (facultatif)
Votre document supplémentaire 3 (facultatif)

- L'entreprise développe une stratégie volontariste de négociation et de contractualisation. L'information et la communication avec les institutions représentatives du personnel et les salariés est fluide et transparente.*

Modes de preuve :

Exemple de communication avec les salariés et délégués du personnel
Votre document supplémentaire (facultatif)
Votre document supplémentaire 2 (facultatif)
Votre document supplémentaire 3 (facultatif)

Trophées RSE PACA (moins de 10 salariés)

- *Au cours des 3 dernières années, l'entreprise n'a pas connu de conflits sociaux et n'a pas été condamnée à ses torts contentieux prud'homaux.*

Modes de preuve :

Attestation sur l'honneur

Votre document supplémentaire (facultatif)

Votre document supplémentaire 2 (facultatif)

Votre document supplémentaire 3 (facultatif)

QUESTION N°9 : Equilibre entre vie privée et vie professionnelle

Réponses :

- Aucune action particulière n'a été mise en place dans l'entreprise en vue de préserver l'équilibre entre vie privée et vie professionnelle des salariés.*
- L'équilibre des temps de vie est accepté et respecté par la direction comme étant un droit qui apporte aussi bien des avantages aux salariés qu'à l'entreprise. Quelques actions ponctuelles, non formalisées, ont été mises en place.*

Modes de preuve :

Descriptif du projet social de l'entreprise

Exemple de plan d'action

Votre document supplémentaire (facultatif)

Votre document supplémentaire 2 (facultatif)

Votre document supplémentaire 3 (facultatif)

- L'entreprise a mis en place la gestion du congé familial pour diminuer son impact sur la carrière des salariés.*

Modes de preuve :

Exemple de plan d'action

Votre document supplémentaire (facultatif)

Votre document supplémentaire 2 (facultatif)

Votre document supplémentaire 3 (facultatif)

- L'entreprise a mis en place la promotion du rôle des pères en vue d'une répartition plus équitable des responsabilités familiales.*

Modes de preuve :

Exemple d'action de communication

Votre document supplémentaire (facultatif)

Votre document supplémentaire 2 (facultatif)

Votre document supplémentaire 3 (facultatif)

- L'entreprise a mis en place l'aménagement et l'optimisation des modalités de travail des salariés pour une meilleure répartition des temps de vie.*

Modes de preuve :

Exemple de plan d'action

Votre document supplémentaire (facultatif)

Votre document supplémentaire 2 (facultatif)

Votre document supplémentaire 3 (facultatif)

Trophées RSE PACA (moins de 10 salariés)

- *L'entreprise propose tout un panel de services pour permettre à leurs salariés de mieux concilier vie professionnelle et vie privée. Par exemple : Conciergerie d'entreprise, des solutions de garde d'enfants, les crèches d'entreprise,*

Modes de preuve :

Description des services proposés

Votre document supplémentaire (facultatif)

Votre document supplémentaire 2 (facultatif)

Votre document supplémentaire 3 (facultatif)

QUESTION N°10 : Management de l'environnement Trophées RSE PACA (moins de 10 salariés)

Réponses :

- L'entreprise n'a aucune connaissance de ses enjeux environnementaux*
- L'entreprise a une connaissance intuitive de ses enjeux environnementaux et y répond de façon ad hoc, peu hiérarchisée.*

Modes de preuve :

Votre document supplémentaire (facultatif)
Votre document supplémentaire 2 (facultatif)
Votre document supplémentaire 3 (facultatif)

- L'entreprise s'est lancée dans une démarche de management environnemental et a identifié les principales exigences légales et sources d'atteintes à l'environnement.*

Modes de preuve :

Exemple de plan d'action
Code de bonnes conduites ou charte d'engagements environnementale et/ou éthique
Votre document supplémentaire (facultatif)
Votre document supplémentaire 2 (facultatif)
Votre document supplémentaire 3 (facultatif)

- Les résultats du diagnostic initial ont été présentés, les cibles sont identifiées.*

Modes de preuve :

Code de bonnes conduites ou charte d'engagements environnementale et/ou éthique
Schéma organisationnel et descriptif des moyens mis en place (humains, techniques, financiers...)
Description du milieu initial
Identification des impacts environnementaux en situation normale et anormale
Analyse des activités de l'entreprise et des pratiques existantes
Votre document supplémentaire (facultatif)
Votre document supplémentaire 2 (facultatif)
Votre document supplémentaire 3 (facultatif)

- L'entreprise a établi et mis en oeuvre un plan d'actions prioritaires.*

Modes de preuve :

Exemple de plan d'action
Schéma organisationnel et descriptif des moyens mis en place (humains, techniques, financiers...)
Votre document supplémentaire (facultatif)
Votre document supplémentaire 2 (facultatif)
Votre document supplémentaire 3 (facultatif)

- Le SME (Système de Management de l'Environnement) est dynamique et vivant, les paliers d'amélioration sont constants. L'entreprise peut démontrer une amélioration de ses performances sur ses enjeux clés en la matière.*

Modes de preuve :

Certification ou reconnaissance externe (ISO 14001, EMAS, FD X 30-205...)

Schéma organisationnel et **Trophées RSE PACA (moins de 10 salariés)**
descriptif des moyens mis en
place (humains, techniques, financiers...) Tableau de bord de suivi de la conformité des
objectifs

Audits du SME

Programme de formation et de sensibilisation des collaborateurs

Votre document supplémentaire (facultatif)

Votre document supplémentaire 2 (facultatif)

Votre document supplémentaire 3 (facultatif)

QUESTION N°11 : Gestion et Trophées RSE PACA (moins de 10 salariés)
traitement des rejets

Réponses :

- L'entreprise n'a pas mis en place d'indicateurs pertinents visant à mesurer ses rejets (émissions, effluents et déchets) liés directement ou indirectement à ses activités.*
- L'entreprise a identifié et évalué les dangers (potentiels ou non) des rejets qui proviennent de l'ensemble des sources qu'elle détient ou qu'elle contrôle.*

Modes de preuve :

Descriptif des cibles et des initiatives mises en œuvre pour réduire ses rejets

Votre document supplémentaire (facultatif)

Votre document supplémentaire 2 (facultatif)

Votre document supplémentaire 3 (facultatif)

- L'entreprise a mis en place une collecte sélective de ses déchets recyclables et a identifié des filières en vue de leur valorisation.*

Modes de preuve :

Descriptif des opérations de collecte

Votre document supplémentaire (facultatif)

Votre document supplémentaire 2 (facultatif)

Votre document supplémentaire 3 (facultatif)

- L'entreprise a quantifié et mis en œuvre des cibles à court terme de réduction, de valorisation ou de traitement de ses rejets.*

Modes de preuve :

Descriptif des cibles et des initiatives mises en œuvre pour réduire ses rejets

Résultat du bilan carbone ou équivalent

Diagnostic sur la nature et la densité des rejets précisant le périmètre d'analyse

Schéma organisationnel de réduction et gestion de déchets

Votre document supplémentaire (facultatif)

Votre document supplémentaire 2 (facultatif)

Votre document supplémentaire 3 (facultatif)

- L'entreprise rend compte de ses initiatives de réduction, de valorisation ou de traitement de ses émissions, effluents et déchets au cours d'une période de reporting définie.*

Modes de preuve :

Descriptif des cibles et des initiatives mises en œuvre pour réduire ses rejets

Résultat du bilan carbone ou équivalent

Diagnostic sur la nature et la densité des rejets précisant le périmètre d'analyse

Schéma organisationnel de réduction et gestion de déchets

Votre document supplémentaire (facultatif)

Votre document supplémentaire 2 (facultatif)

Votre document supplémentaire 3 (facultatif)

Trophées RSE PACA (moins de 10 salariés)

- *L'entreprise accompagne les acteurs de sa chaîne de valeur et exerce pleinement son devoir d'influence dans ce domaine.*

Modes de preuve :

Protocole ou convention signé par l'entreprise sur la réduction de ses rejets

Tableau de suivi des émissions de rejets

Votre document supplémentaire (facultatif)

Votre document supplémentaire 2 (facultatif)

Votre document supplémentaire 3 (facultatif)

QUESTION N°12 : Gestion des ressources énergétiques Trophées RSE PACA (moins de 10 salariés)

Réponses :

- L'entreprise n'a mis en place aucune action spécifique visant à suivre et à réduire sa consommation d'énergie.*
- L'entreprise a réalisé un diagnostic initial qui permet d'identifier les aspects énergétiques.*

Modes de preuve :

Diagnostic initial

Votre document supplémentaire (facultatif)

Votre document supplémentaire 2 (facultatif)

Votre document supplémentaire 3 (facultatif)

- L'entreprise sensibilise l'ensemble du personnel aux économies d'énergie et aux écogestes.*

Modes de preuve :

Description du dispositif de sensibilisation du personnel et de promotion des éco-comportements

Descriptifs des actions de sensibilisation du personnel

Votre document supplémentaire (facultatif)

Votre document supplémentaire 2 (facultatif)

Votre document supplémentaire 3 (facultatif)

- L'entreprise a mis en place de nombreuses mesures pour assurer une efficacité énergétique tel que l'isolation thermique des bâtiments et la gestion des consommations d'énergie par des équipements performants.*

Modes de preuve :

Liste des mesures mises en place par l'entreprise

Suivi de consommation, relevés de compteur, factures d'énergie de l'organisation

Votre document supplémentaire (facultatif)

Votre document supplémentaire 2 (facultatif)

Votre document supplémentaire 3 (facultatif)

- L'entreprise intègre l'efficacité énergétique lors de l'achat d'équipements, de matières premières et de services .*

Modes de preuve :

Exemple de cahiers des charges intégrant des exigences sur la performance énergétique

Votre document supplémentaire (facultatif)

Votre document supplémentaire 2 (facultatif)

Votre document supplémentaire 3 (facultatif)

- L'entreprise maîtrise les consommations d'énergie et donc les dépenses énergétiques. La gestion de l'énergie est optimisée et permet d'assurer l'efficacité énergétique.*

Modes de preuve :

Suivi de consommation, relevés de compteur, factures d'énergie de l'organisation Bilan énergétique de l'entreprise ou équivalent

Part et types de sources Trophées RSE PACA (moins de 10 salariés)
d'énergies renouvelables

Votre document supplémentaire (facultatif)

Votre document supplémentaire 2 (facultatif)

Votre document supplémentaire 3 (facultatif)

- *L'entreprise a mis en place des actions pour renforcer la culture du développement durable des collaborateurs à travers des comportements responsables en matière d'utilisation de l'énergie.*

Modes de preuve :

Exemple d'actions mises en place

Votre document supplémentaire (facultatif)

Votre document supplémentaire 2 (facultatif)

Votre document supplémentaire 3 (facultatif)

QUESTION N°13 : Gestion des Trophées RSE PACA (moins de 10 salariés) prélèvements d'eau

Réponses :

- L'entreprise n'exerce aucun contrôle de sa consommation d'eau.*
- L'entreprise assure un suivi des consommations globales en eau.*

Modes de preuve :

Descriptif des actions conduites visant à réduire les consommations d'eau
Suivi de consommation, relevés de compteur, factures d'énergie de l'organisation
Votre document supplémentaire (facultatif)
Votre document supplémentaire 2 (facultatif)
Votre document supplémentaire 3 (facultatif)

- L'ensemble du personnel a été sensibilisé aux économies d'eaux et formé aux éco-gestes.*

Modes de preuve :

Descriptifs des actions de sensibilisation du personnel
Votre document supplémentaire (facultatif)
Votre document supplémentaire 2 (facultatif)
Votre document supplémentaire 3 (facultatif)

- L'entreprise a mis en place plusieurs actions permettant de maîtriser et de réduire sa consommation en eau. Par exemple : installation de réducteurs de débits, installation d'appareils plus économes, intégration de récupérateur ou de citerne d'eau de pluie, plan de nettoyage automobile, plan de nettoyage de l'entreprise, plan d'arrosage extérieur, ...*

Modes de preuve :

Descriptif des actions conduites visant à réduire les consommations d'eau
Votre document supplémentaire (facultatif)
Votre document supplémentaire 2 (facultatif)
Votre document supplémentaire 3 (facultatif)

- L'entreprise a mise en place plusieurs indicateurs permettant de maîtriser et de réduire sa consommation en eau. Par exemple : Grille de suivi de consommation, installation de réducteurs de débits, installation d'appareils plus économes, intégration de récupérateur ou de citerne d'eau de pluie, plan de nettoyage automobile, plan de nettoyage de l'entreprise, plan d'arrosage extérieur, plan de formation des personnels,...*

Modes de preuve :

Actes d'engagement
Informations relatives aux caractéristiques des sources d'approvisionnements
Suivi de consommation, relevés de compteur, factures d'énergie de l'organisation
Description du dispositif de sensibilisation du personnel et de promotion des éco-comportements
Votre document supplémentaire (facultatif)
Votre document supplémentaire 2 (facultatif)
Votre document supplémentaire 3 (facultatif)

Trophées RSE PACA (moins de 10 salariés)

- *L'entreprise connaît et maîtrise les différents aspects techniques, administratifs, réglementaires et financiers relatifs à la gestion de l'eau, liés à son activité économique.*

Modes de preuve :

Descriptif et/ou factures des installations mises en place pour réduire les prélèvements de l'entreprise

Descriptif des actions conduites visant à réduire les consommations d'eau

Suivi de consommation, relevés de compteur, factures d'énergie de l'organisation

Votre document supplémentaire (facultatif)

Votre document supplémentaire 2 (facultatif)

Votre document supplémentaire 3 (facultatif)

- *La gestion de l'eau dans l'entreprise est optimisée et permet de prévenir les fuites et les pollutions.*

Modes de preuve :

Descriptif des processus de production

Descriptif et/ou factures des installations mises en place pour réduire les prélèvements de l'entreprise

Suivi de consommation, relevés de compteur, factures d'eau de l'organisation

Description de la gestion des produits photo chimiques et de l'argent contenu dans l'eau de rinçage sur le site de production

Votre document supplémentaire (facultatif)

Votre document supplémentaire 2 (facultatif)

Votre document supplémentaire 3 (facultatif)

QUESTION N°14 : Politique de transport et gestion de la mobilité Trophées RSE PACA (moins de 10 salariés)

Réponses :

- L'entreprise n'a engagé aucune action relative au transport et à la gestion de la mobilité de ses salariés*
- L'entreprise déploie une démarche de sensibilisation et d'incitation sur les comportements de ses employés, visant à encourager des modes de transports alternatifs.*

Modes de preuve :

Descriptifs des actions de sensibilisation du personnel
Descriptifs des mesures incitatives auprès du personnel
Copie des cahiers des charges « véhicules » et « transport »
Votre document supplémentaire (facultatif)
Votre document supplémentaire 2 (facultatif)
Votre document supplémentaire 3 (facultatif)

- L'entreprise intègre des critères relatifs à l'impact carbone dans le choix de ses véhicules et dans la sélection de ses transporteurs.*

Modes de preuve :

Copie des cahiers des charges « véhicules » et « transport »
Votre document supplémentaire (facultatif)
Votre document supplémentaire 2 (facultatif)
Votre document supplémentaire 3 (facultatif)

- L'entreprise a établi un diagnostic de la mobilité de ses employés et de l'accessibilité de l'entreprise.*

Modes de preuve :

Descriptifs des mesures incitatives auprès du personnel
Questionnaire visant à recenser les habitudes et les contraintes des salariés et d'identifier leurs difficultés d'accès à l'entreprise
Description des mesures incitatives vis-à-vis du personnel
Cartographie des approvisionnements
Descriptif des circuits de distribution
Votre document supplémentaire (facultatif)
Votre document supplémentaire 2 (facultatif)
Votre document supplémentaire 3 (facultatif)

- L'entreprise prend en compte ces enjeux dans l'organisation du travail (travail à distance, réunion virtuelle...) et a opté pour des mesures incitatives (parc à vélos sécurisé, réduction du coût des abonnements des transports en commun...).*

Modes de preuve :

Exemple de mesures incitatives prises par l'entreprise
Votre document supplémentaire (facultatif)
Votre document supplémentaire 2 (facultatif)
Votre document supplémentaire 3 (facultatif)

- *L'entreprise privilégie les circuits Trophées RSE PACA (moins de 10 salariés d'approvisionnement et de distribution courts).*

Modes de preuve :

Cartographie des approvisionnements
Descriptif des circuits de distribution
Votre document supplémentaire (facultatif)
Votre document supplémentaire 2 (facultatif)
Votre document supplémentaire 3 (facultatif)

- *Une convention pour la mise en œuvre du plan de mobilité a été rédigée.*

Modes de preuve :

Convention de mise en œuvre du plan de mobilité
Description des avantages concédés
Copie des contrats de transport
Votre document supplémentaire (facultatif)
Votre document supplémentaire 2 (facultatif)
Votre document supplémentaire 3 (facultatif)

- *L'entreprise consent des avantages aux salariés signataires du plan de mobilité (participation financière, aménagement des horaires...).*

Modes de preuve :

Descriptifs des mesures incitatives auprès du personnel
Questionnaire visant à recenser les habitudes et les contraintes des salariés et d'identifier leurs difficultés d'accès à l'entreprise
Description des mesures incitatives vis-à-vis du personnel
Cartographie des approvisionnements
Descriptif des circuits de distribution
Votre document supplémentaire (facultatif)
Votre document supplémentaire 2 (facultatif)
Votre document supplémentaire 3 (facultatif)

- *L'entreprise a opté pour des modes de transport plus respectueux de l'environnement (transport fluvial, maritime, ferroviaire, intermodal...).*

Modes de preuve :

Convention de mise en œuvre du plan de mobilité
Description des avantages concédés
Copie des contrats de transport
Votre document supplémentaire (facultatif)
Votre document supplémentaire 2 (facultatif)
Votre document supplémentaire 3 (facultatif)

QUESTION N°15 : Interaction avec la biodiversité

Réponses :

- L'entreprise n'a réalisé aucune étude sur l'interaction directe ou indirecte de ses activités ou de ses produits avec la biodiversité, aucune action n'est mise en place.*
- L'entreprise a identifié les impacts directs ou indirects de ses activités ou de ses produits sur la biodiversité mais n'a pas engagé de mesures significatives visant à réduire son interaction.*

Modes de preuve :

Rapport d'études sur les impacts directs et indirects sur la biodiversité liés aux activités de l'entreprise

Cartographie des sites opérationnels détenus, loués ou gérés dans des aires protégées

Votre document supplémentaire (facultatif)

Votre document supplémentaire 2 (facultatif)

Votre document supplémentaire 3 (facultatif)

- L'entreprise a engagé des actions de restauration écologique et paysagère de ses sites, dans le cadre de ses contraintes réglementaires et/ou, a pris des mesures significatives visant à réduire et/ou compenser son interaction.*

Modes de preuve :

Descriptif des actions engagées (revégétalisation, création de milieux...)

Descriptif des actions de compensation

Votre document supplémentaire (facultatif)

Votre document supplémentaire 2 (facultatif)

Votre document supplémentaire 3 (facultatif)

- L'entreprise a développé des partenariats avec des associations de protection de l'environnement.*

Modes de preuve :

Description des partenariats établis ou du mode de concertation des parties prenantes
Descriptif des actions en cours ou des plans futurs pour la gestion des risques menaçant la biodiversité

Votre document supplémentaire (facultatif)

Votre document supplémentaire 2 (facultatif)

Votre document supplémentaire 3 (facultatif)

- L'entreprise a engagé, de manière proactive et en concertation avec les collectivités locales et les parties prenantes concernées, des actions visant à la réintroduction ou le suivi de certaines espèces, la réhabilitation ou la création d'habitats, l'adaptation des activités de l'entreprise qui pourraient déranger le rythme biologique des animaux.*

Modes de preuve :

Description des partenariats établis ou du mode de concertation des parties prenantes
Descriptif des actions en cours ou des plans futurs pour la gestion des risques menaçant la biodiversité

Votre document supplémentaire (facultatif)

Votre document supplémentaire 2 (facultatif)

Votre document supplémentaire 3 (facultatif)

QUESTION N°16 : Intégration dans les territoires Trophées RSE PACA (moins de 10 salariés)

Réponses :

- L'entreprise n'a pas identifié les caractéristiques environnementales, sociales et économiques de son territoire lors de la définition de sa stratégie.*
- L'entreprise intègre les caractéristiques de son territoire dans son analyse de risques.*

Modes de preuve :

Rapport d'analyse de risques

Descriptif du mode d'évaluation de la prise en compte des problématiques territoriales dans la stratégie de l'entreprise

Votre document supplémentaire (facultatif)

Votre document supplémentaire 2 (facultatif)

Votre document supplémentaire 3 (facultatif)

- Par des actions de sponsoring ou de mécénat, l'entreprise participe au développement sportif et culturel de son territoire.*

Modes de preuve :

Rapport d'enquêtes d'image auprès des riverains

Descriptif du mode d'évaluation de la prise en compte des problématiques territoriales dans la stratégie de l'entreprise

Descriptif des projets dans lesquels l'entreprise s'investit (mécénat, sponsoring...)

Votre document supplémentaire (facultatif)

Votre document supplémentaire 2 (facultatif)

Votre document supplémentaire 3 (facultatif)

- L'entreprise participe au développement environnemental, social et économique de son territoire dans un esprit «gagnant/gagnant».*

Modes de preuve :

Descriptif des projets dans lesquels l'entreprise s'investit (mécénat, financement, partage de compétences...)

Descriptif du plan d'action mené par l'entreprise dans le développement de son territoire

Votre document supplémentaire (facultatif)

Votre document supplémentaire 2 (facultatif)

Votre document supplémentaire 3 (facultatif)

- L'entreprise a développé des liens étroits avec les établissements d'enseignement locaux.*

Modes de preuve :

Descriptif des projets dans lesquels l'entreprise s'investit (mécénat, financement, partage de compétences...)

Description des actions réalisés dans le cadre des accords et conventions (stages, forums, partage de compétences...)

Copie des conventions établies avec les établissements d'enseignement

Votre document supplémentaire (facultatif)

Votre document supplémentaire 2 (facultatif)

Votre document supplémentaire 3 (facultatif)

Trophées RSE PACA (moins de 10 salariés)

- *L'entreprise peut démontrer qu'elle est à l'initiative et prend le leadership de nombreux projets territoriaux visant le développement économique social et environnemental du territoire (création d'emplois, développement/transfert de technologies, écologie industrielle locale, campagne santé/sécurité...).*

Modes de preuve :

Indicateurs de résultats contextualisés (distribution de revenus, soutien économique, développement social, développement de l'emploi...)

Descriptif et attestation des partenariats établis avec les ONG, description des objectifs recherchés

Votre document supplémentaire (facultatif)

Votre document supplémentaire 2 (facultatif)

Votre document supplémentaire 3 (facultatif)

QUESTION N°17 : Veille et conformité réglementaire et Trophées RSE PACA (moins de 10 salariés)

Réponses :

- L'entreprise n'exerce pas de veille réglementaire sur les domaines de sa responsabilité sociétale et n'a pas mis en place de dispositif de contrôle de la conformité.*

- L'entreprise exerce, de façon partielle, de la veille sur les domaines de sa responsabilité sociétale.*

Modes de preuve :

Description du processus de veille réglementaire mis en place dans l'entreprise

Rapport d'identification des points critiques

Votre document supplémentaire (facultatif)

Votre document supplémentaire 2 (facultatif)

Votre document supplémentaire 3 (facultatif)

- L'entreprise effectue des contrôles de la conformité sur les points critiques liés à ses activités.*

Modes de preuve :

Description des actions de mises en conformité

Exemple de contrôles effectués par l'entreprise

Votre document supplémentaire (facultatif)

Votre document supplémentaire 2 (facultatif)

Votre document supplémentaire 3 (facultatif)

- L'entreprise exerce une veille sur l'ensemble des domaines de sa responsabilité sociétale.*

Modes de preuve :

Description du processus de veille réglementaire mis en place dans l'entreprise

Description des actions de mises en conformité

Votre document supplémentaire (facultatif)

Votre document supplémentaire 2 (facultatif)

Votre document supplémentaire 3 (facultatif)

- L'entreprise traduit la réglementation captée en exigences internes en s'assurant qu'elles sont comprises par tous et pratique des contrôles systématiques et réguliers.*

Modes de preuve :

Charte signée

Exemple d'action de communication

Description des actions de mises en conformité

Exemple de contrôles effectués par l'entreprise

Votre document supplémentaire (facultatif)

Votre document supplémentaire 2 (facultatif)

Votre document supplémentaire 3 (facultatif)

- L'entreprise exerce une veille sur l'ensemble des domaines de sa responsabilité sociétale, elle pratique des contrôles systématiques et réguliers sur ses exigences internes et participe activement à des réseaux visant à anticiper et préparer les réglementations futures.*

Modes de preuve :

Description des réseaux identifiés

Bilan des actions menées **Trophées RSE PACA (moins de 10 salariés)**
relatives à l'anticipation et à la
préparation des réglementations futures
Votre document supplémentaire (facultatif)
Votre document supplémentaire 2 (facultatif)
Votre document supplémentaire 3 (facultatif)

QUESTION N°18 : Qualité des Trophées RSE PACA (moins de 10 salariés) produits et services

Réponses :

- L'entreprise n'a pas évalué les impacts des produits/services à chaque étape du cycle de vie afin de permettre des améliorations environnementales, sociales et sanitaires.*
- L'entreprise a identifié certains impacts de ses produits/services à chaque étape du cycle de vie et a engagé des améliorations, cadrées par les limites technologiques, de filières et de comportement du client final.*

Modes de preuve :

Informations pertinentes sur les impacts (positifs et négatifs) des produits et des services sur le développement durable

Exemple d'amélioration réalisée par l'entreprise

Votre document supplémentaire (facultatif)

Votre document supplémentaire 2 (facultatif)

Votre document supplémentaire 3 (facultatif)

- Les produits et/ou services de l'entreprise sont titulaires d'un ou plusieurs référentiels reconnus (écolabel, certification, marque collective...)*

Modes de preuve :

Certificat de référentiel obtenu

Votre document supplémentaire (facultatif)

Votre document supplémentaire 2 (facultatif)

Votre document supplémentaire 3 (facultatif)

- L'entreprise mène une réflexion globale des conséquences économiques, sociales et environnementales des produits/services à partir d'analyses de cycle de vie normalisées et développe des pratiques innovantes.*

Modes de preuve :

Fiches de données de sécurité des produits fabriqués

Descriptif des actions engagées et des résultats quantifiés obtenus

Votre document supplémentaire (facultatif)

Votre document supplémentaire 2 (facultatif)

Votre document supplémentaire 3 (facultatif)

- L'entreprise a pris toutes les mesures pour réduire l'utilisation de substances de synthèse ayant un impact pour la santé et l'environnement dans la fabrication de ses produits ou le déploiement de son service.*

Modes de preuve :

Fiches de données de sécurité des produits fabriqués

Descriptif des actions engagées et des résultats quantifiés obtenus

Copie des référentiels obtenus

Votre document supplémentaire (facultatif)

Votre document supplémentaire 2 (facultatif)

Votre document supplémentaire 3 (facultatif)

- L'entreprise intègre l'analyse du cycle de vie de ses produits/services, ainsi que des éléments sociaux dans ses processus de conception et d'innovation en s'appuyant sur les parties intéressées pertinentes. Cette analyse intègre l'ensemble des acteurs de la chaîne de valeur tout au long du cycle de vie des produits/services.*

Trophées RSE PACA (moins de 10 salariés)

Modes de preuve :

Analyse de Cycle de Vie

Votre document supplémentaire (facultatif)

Votre document supplémentaire 2 (facultatif)

Votre document supplémentaire 3 (facultatif)

- *L'entreprise a engagé une réflexion pour une mutation « servicielle » de ses activités ou de ses produits (économie de fonctionnalité).*

Modes de preuve :

Analyse de Cycle de Vie

Bilan des réflexions menées sur la mutation servicielle des activités ou produits de l'entreprise

Votre document supplémentaire (facultatif)

Votre document supplémentaire 2 (facultatif)

Votre document supplémentaire 3 (facultatif)

QUESTION N°19 : Politique achat et choix des partenaires commerciaux Trophées RSE PACA (moins de 10 salariés)

Réponses :

- L'entreprise ne gère pas ses achats et ses choix de fournisseurs au regard du développement durable.*
- Les acteurs de la fonction achat ont été sensibilisés et formés à la démarche d'achat responsable.*

Modes de preuve :

Descriptif du programme de formation envisagé

Convention de formation

Pourcentage des acheteurs formés

Votre document supplémentaire (facultatif)

Votre document supplémentaire 2 (facultatif)

Votre document supplémentaire 3 (facultatif)

- L'entreprise établit des échanges avec ses fournisseurs afin de s'assurer de leur conformité réglementaire et normative en matière d'hygiène, de sécurité et d'environnement.*

Modes de preuve :

Indicateurs et tableaux de bord sur les achats durables

Charte ou protocole de bonne conduite imposé aux fournisseurs

Votre document supplémentaire (facultatif)

Votre document supplémentaire 2 (facultatif)

Votre document supplémentaire 3 (facultatif)

- L'entreprise intègre les aspects environnementaux, sociaux et sanitaires, y compris chez ses sous-traitants, dans ses pratiques et son processus achat.*

Modes de preuve :

Indicateurs et tableaux de bord sur les achats durables

Charte ou protocole de bonne conduite imposé aux fournisseurs

Description du processus d'achat

Votre document supplémentaire (facultatif)

Votre document supplémentaire 2 (facultatif)

Votre document supplémentaire 3 (facultatif)

- La notion des droits de l'Homme est systématiquement intégrée dans la relation avec les fournisseurs.*

Modes de preuve :

Charte ou protocole de bonne conduite imposé aux fournisseurs

Descriptif du processus d'évaluation des fournisseurs et des produits/services

Votre document supplémentaire (facultatif)

Votre document supplémentaire 2 (facultatif)

Votre document supplémentaire 3 (facultatif)

Les cahiers des charges contiennent systématiquement des exigences relatives à l'environnement, aux droits de l'Homme, aux conditions sociales, à la sécurité et à la loyauté dans les affaires.

Modes de preuve :

Indicateurs et tableaux de bord sur les achats durables

Exemple de cahier des charges **Trophées RSE PACA (moins de 10 salariés)**
ou de clauses contractuelles

Descriptif du processus d'évaluation des fournisseurs et des produits/services

Charte ou protocole de bonne conduite imposé aux fournisseurs

Votre document supplémentaire (facultatif)

Votre document supplémentaire 2 (facultatif)

Votre document supplémentaire 3 (facultatif)

- Une démarche d'amélioration continue est partagée avec les fournisseurs.*

Modes de preuve :

Démarche d'amélioration partagée avec les fournisseurs

Indicateurs et tableaux de bord sur les achats durables

Votre document supplémentaire (facultatif)

Votre document supplémentaire 2 (facultatif)

Votre document supplémentaire 3 (facultatif)

- Des dispositifs de contrôle sont mis en place. Les coûts et les bénéfices de cette démarche RSE sont équitablement partagés entre tous les acteurs de la chaîne de valeur.*

Modes de preuve :

Dispositifs de contrôle mis en place

Liste des coûts et bénéfices pour l'entreprise et ses partenaires

Votre document supplémentaire (facultatif)

Votre document supplémentaire 2 (facultatif)

Votre document supplémentaire 3 (facultatif)

**QUESTION N°20 : Gouvernance, Trophées RSE PACA (moins de 10 salariés)
dialogue avec les parties prenantes**

Réponses :

- L'entreprise n'a pas encore identifié de façon précise ses différentes parties prenantes.*
- L'entreprise réalise des enquêtes de satisfaction auprès de certaines parties prenantes*

Modes de preuve :

Résultats d'enquêtes de satisfaction

Votre document supplémentaire (facultatif)

Votre document supplémentaire 2 (facultatif)

Votre document supplémentaire 3 (facultatif)

- L'entreprise connaît précisément les parties prenantes qui ont un lien direct, contractuel ou non avec ses activités et prend en compte leurs attentes dans le processus de décision.*

Modes de preuve :

Description du processus de décision

Tableaux ou schémas d'identification des parties prenantes de l'organisations, de leurs attentes et influences

Plan de dialogue avec les parties prenantes

Votre document supplémentaire (facultatif)

Votre document supplémentaire 2 (facultatif)

Votre document supplémentaire 3 (facultatif)

- L'entreprise a identifié l'ensemble de ses parties prenantes en lien avec sa responsabilité sociétale, elle contrôle leur représentativité et leur crédibilité.*

Modes de preuve :

Descriptif du processus d'identification des parties prenantes

Tableaux ou schémas d'identification des parties prenantes de l'organisations, de leurs attentes et influences

Votre document supplémentaire (facultatif)

Votre document supplémentaire 2 (facultatif)

Votre document supplémentaire 3 (facultatif)

- Un dialogue constructif est établi, L'entreprise prend en compte les attentes des parties prenantes pour alimenter sa stratégie.*

Modes de preuve :

Tableaux ou schémas d'identification des parties prenantes de l'organisations, de leurs attentes et influences

Plan de dialogue avec les parties prenantes

Votre document supplémentaire (facultatif)

Votre document supplémentaire 2 (facultatif)

Votre document supplémentaire 3 (facultatif)

Trophées RSE PACA (moins de 10 salariés)

- *L'entreprise est dans un processus dynamique, le dialogue est engagé et structuré, l'entreprise élargie constamment sa sphère d'influence pour constituer des partenariats et atteindre des objectifs mutuellement bénéfiques.*

Modes de preuve :

Descriptif des procédures adoptées pour établir un dialogue constructif avec identification des parties prenantes ciblées

Exemples de fiches de renseignements sociaux et économiques sur des groupes vulnérables
Plan de dialogue avec les parties prenantes

Descriptif des partenariats établis mettant en évidence les objectifs recherchés

Votre document supplémentaire (facultatif)

Votre document supplémentaire 2 (facultatif)

Votre document supplémentaire 3 (facultatif)

- *L'entreprise est dans une logique de pleine transparence, y compris sur la rémunération de ses dirigeants.*

Modes de preuve :

Description des actions mises en place pour garantir un principe de parfaite transparence

Votre document supplémentaire (facultatif)

Votre document supplémentaire 2 (facultatif)

Votre document supplémentaire 3 (facultatif)

**QUESTION N°21 : Pilotage et Trophées RSE PACA (moins de 10 salariés)
management**

Réponses :

- Absence de politique sociale, environnementale et sociale formalisée.*
- La stratégie est définie par la direction mais le personnel est peu, ou pas, impliqué dans la démarche.*

Modes de preuve :

Descriptif des processus de décision intégrant les principes de bonne gouvernance
Votre document supplémentaire (facultatif)
Votre document supplémentaire 2 (facultatif)
Votre document supplémentaire 3 (facultatif)

- L'entreprise a initié une démarche volontaire par la signature de codes de bonne conduite ou accords internationaux (OIT, conventions de l'OCDE...) ou par l'adhésion à des principes directeurs (Global compact, principes directeurs de l'OCDE...).*

Modes de preuve :

Copie des principes directeurs et codes de bonne conduite signés par l'entreprise
Votre document supplémentaire (facultatif)
Votre document supplémentaire 2 (facultatif)
Votre document supplémentaire 3 (facultatif)

- L'entreprise communique le résultat de ses bonnes pratiques à ses parties prenantes.*

Modes de preuve :

Exemple d'action de communication
Descriptif du mode opératoire de communication (messages, indicateurs, cibles, fréquence de diffusion...)
Votre document supplémentaire (facultatif)
Votre document supplémentaire 2 (facultatif)
Votre document supplémentaire 3 (facultatif)

- La stratégie, déclinée en politique RSE, est adaptée à la nature de l'activité et à la taille de l'entreprise, des indicateurs de suivi ont été définis et l'ensemble du personnel est fortement mobilisé. La politique s'appuie sur des moyens humains, organisationnels, techniques et financiers.*

Modes de preuve :

Tableaux de bord de la politique RSE
Description des objectifs et modes de suivi
Schéma organisationnel et descriptif des moyens mis en place (humains, techniques, financiers...)
Votre document supplémentaire (facultatif)
Votre document supplémentaire 2 (facultatif)
Votre document supplémentaire 3 (facultatif)

- La politique RSE est exemplaire. L'entreprise a obtenu des certifications reconnues en matières sociale, environnementale et sociétale.*

Modes de preuve :

Résultat d'évaluation RSE de l'entreprise du type 1000NR, SD 21000, ISO 26000,

etc...

Trophées RSE PACA (moins de 10 salariés)

Copie des certifications ou autres référentiels obtenus (SME, OHSAS 18001, SA8000...)

Descriptif du mode opératoire de communication (messages, indicateurs, cibles, fréquence de diffusion...)

Votre document supplémentaire (facultatif)

Votre document supplémentaire 2 (facultatif)

Votre document supplémentaire 3 (facultatif)

QUESTION N°22 : Avantages des salariés

Réponses :

- Aucune action particulière n'a été mise en place dans l'entreprise au sujet des avantages accordés aux salariés.*
- L'entreprise met à la disposition des salariés des biens et services pour leur usage personnel (véhicules, matériels et outillage...)*

Modes de preuve :

Exemple de biens et services mis à la disposition des salariés

Description des services proposés

Votre document supplémentaire (facultatif)

Votre document supplémentaire 2 (facultatif)

Votre document supplémentaire 3 (facultatif)

- L'entreprise participe financièrement aux activités sociales et culturelles pour leurs salariés et/ou contribue à la prise en charge d'une partie des repas de ses salariés en leur faisant bénéficier de chèques déjeuner.*

Modes de preuve :

Exemple de financement proposé par l'entreprise

Contrat ou exemplaire de chèque déjeuner

Votre document supplémentaire (facultatif)

Votre document supplémentaire 2 (facultatif)

Votre document supplémentaire 3 (facultatif)

- L'entreprise propose à ses salariés de percevoir des chèques-vacances, chèques repas, ...*

Modes de preuve :

Contrat ou exemplaire de chèque déjeuner, chèque vacances ou équivalent

Votre document supplémentaire (facultatif)

Votre document supplémentaire 2 (facultatif)

Votre document supplémentaire 3 (facultatif)

- L'entreprise accorde des avantages monétaires à ses salariés : primes, intéressement...*

Modes de preuve :

Tableau d'intéressement des salariés

Votre document supplémentaire (facultatif)

Votre document supplémentaire 2 (facultatif)

Votre document supplémentaire 3 (facultatif)

- L'entreprise participe au financement de complémentaires santé, produits d'épargne salariale...*

Modes de preuve :

Exemple de financement proposé par l'entreprise

Votre document supplémentaire (facultatif)

Votre document supplémentaire 2 (facultatif)

Votre document supplémentaire 3 (facultatif)